

## **Lignes directrices du Conseil Suisse des Activités de Jeunesse (CSAJ)**

### **Vision**

Les jeunes prennent des décisions de manière autonome dans tous les domaines de leur vie. Les jeunes se prennent en charge et assument leur part de responsabilité au sein de la société, en s'impliquant de manière constructive dans l'organisation du monde qui les entoure. Les jeunes sont reconnus en tant qu'acteurs à part entière par la société et par les autorités.

### **Rôle**

Le CSAJ se positionne comme faîtière des organisations de jeunesse, centre de compétence en matière de participation des jeunes et de promotion de la jeunesse ainsi que porte-parole de la jeunesse.

Le comité, le secrétariat général, les bénévoles et les organisations membres s'engagent pour que le CSAJ puisse jouer son rôle au niveau national et au niveau international.

### **Principes et valeurs**

Le CSAJ est organisé de manière démocratique. Les organisations membres sont activement impliquées dans le développement stratégique, les projets et le travail politique du CSAJ. Ses structures, processus de décision et objectifs en font une organisation à but non lucratif particulièrement ouverte au dialogue et indépendante de toute confession ou parti politique. Le CSAJ travaille selon les principes du développement durable, de la non-discrimination et de l'intégration afin de garantir à chacune et chacun l'accès à toutes les opportunités.

La participation permet aux jeunes de s'impliquer et de jouer un rôle dans les sphères privée, familiale, sociale, scolaire, extrascolaire, professionnelle et publique. Le CSAJ entretient une culture participative qui permet aux différents acteurs de contribuer aux processus décisionnels.

L'engagement bénévole et l'éducation non formelle permettent aux jeunes de développer leurs compétences et de les appliquer dans la société. L'engagement bénévole est une condition nécessaire au travail du CSAJ et des organisations de jeunesse.